Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

ID: 095-219500584-20230509-2023_32_01-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de Bernes sur Oise Séance du 9 mai 2023

Date de la convocation 3/5/2023 Date d'affichage 3/5/2023

Le neuf mai de l'an deux mille vingt-trois à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres Afférents au Conseil municipal: 23

Etaient présents: 15 – Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Nathalie BAHLIL Abdoulaye DIATTA, Céline FOURQUAUX, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Ronald GEORGES, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY,

En exercice: 23

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents: 2 - Saved RUNJANALLY, Svlvia WARNER

Absents donnant pouvoir: 6 - Véronique APPOLONUS à Nathalie BAHLIL. Lisa CODET à Anne-Marie GALLIMARD, Virginie COUTINHO à Céline FOURQUAUX, Denis DUBOSQUELLE à Maryline GIRARD, Olivier FOUR à Nicolas TAGUAY, Carine FRAISSE à John FRAISSE.

Secrétaire de séance : Nathalie BAHLIL

OBJET: Désignation des représentants de la collectivité au sein du S.I.E.G (Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz)

Réf: CM 2023 - 32

Vu les articles L.5212-7 et L.5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour: 21 Contre: Abstentions:

Vu la délibération du 23 juin 2020 portant désignation des représentants de la collectivité au sein des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I)

Vu la délibération du 15 décembre 2022 portant désignation des représentants de la collectivité au sein du SIEG.

Vu la démission de Lisa CODET, de son siège de membre suppléant,

Vu la candidature d'Olivier FOUR,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Publication électronique ou notification du: 1 7 MAI 2023 **DESIGNE:**

Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz (S.I.E.G.) :

2 membres titulaires : John FRAISSE et Olivier ANTY

2 membres suppléants : Ronald GEORGES et Olivier FOUR

Fait et délibéré à Bernes sur Oise, le 9 mai 2023 Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANT

Nathalie B

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

